Informations de base

2020/2206(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Mise en œuvre de la politique étrangère et de sécurité commune - rapport annuel 2020 **Subject** 6.10 Politique étrangère et de sécurité commune (PESC)	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
AFET Affaires étrangères	MCALLISTER David (EPP)	07/07/2020
	Rapporteur(e) fictif/fictive OLEKAS Juozas (S&D) VAUTMANS Hilde (Renew) BÜTIKOFER Reinhard (Greens/EFA) FOTYGA Anna (ECR) BERG Lars Patrick (ID) PINEDA Manu (GUE/NGL)	

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
AFCO Affaires constitutionnelles	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
22/10/2020	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
03/12/2020	Vote en commission		
15/12/2020	Dépôt du rapport de la commission	A9-0266/2020	Résumé
19/01/2021	Débat en plénière		
20/01/2021	Décision du Parlement	T9-0012/2021	Résumé

20/01/2021	Résultat du vote au parlement		
21/01/2021	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2020/2206(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport annuel
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AFET/9/04191

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE657.447	07/10/2020	
Amendements déposés en commission		PE659.001	28/10/2020	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0266/2020	15/12/2020	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0012/2021	20/01/2021	Résumé

Mise en œuvre de la politique étrangère et de sécurité commune - rapport annuel 2020

2020/2206(INI) - 15/12/2020 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission des affaires étrangères a adopté le rapport d'initiative de David McALLISTER (PPE, DE) sur la mise en œuvre de la politique étrangère et de sécurité commune - rapport annuel 2019.

Positionner l'UE comme un «partenaire de choix» dans un environnement géopolitique en mutation

Le rapport souligne que la pandémie COVID-19 est un signal d'alarme pour la nécessité d'une politique étrangère et de sécurité plus forte, plus autonome, plus unie et plus affirmée.

L'UE devrait jouer un rôle de premier plan sur la scène internationale afin de défendre et de développer un ordre international fondé sur des règles qui garantissent le multilatéralisme, la démocratie et les droits de l'homme, et de promouvoir ses valeurs et ses intérêts de manière plus décisive dans le monde entier. Pour y parvenir, l'UE devrait d'abord aider efficacement ses partenaires dans son voisinage immédiat.

L'UE est invitée à établir une coopération plus stratégique avec les pays tiers, fondée sur la confiance et les avantages mutuels, et à conclure des alliances avec des démocraties partageant les mêmes valeurs. Ses partenariats avec les Nations unies et l'OTAN devraient être renforcés afin de mettre en place une approche commune complémentaire des défis régionaux et mondiaux actuels et futurs en matière de sécurité, ainsi que des situations de conflit, des crises sanitaires, des menaces asymétriques et hybrides, des cyberattaques et de la désinformation.

Une nouvelle ambition pour la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) : des approches régionales stratégiques fondées sur une volonté politique plus forte

Rappelant qu'aucun État membre de l'UE ne dispose à lui seul de capacités et de ressources suffisantes pour faire face efficacement aux défis internationaux actuels, les députés ont estimé que, dans ce contexte, l'UE a besoin avant tout d'une volonté politique plus forte de la part des États membres de l'UE pour convenir ensemble des objectifs de la politique étrangère de l'UE et les faire progresser.

Les institutions de l'UE et les États membres sont invités à coordonner toute action en réponse à la crise COVID-19 entre eux et avec les partenaires internationaux afin de favoriser une réponse mondiale cohérente et inclusive à la pandémie. À cet égard, les députés ont réitéré leur appel en faveur d'une révision de la stratégie globale de l'UE afin de tirer les leçons de la nouvelle dynamique géopolitique, des menaces actuelles, y compris la pandémie COVID-19, et des défis à venir, et de réévaluer les objectifs et les moyens de la PESC.

Le rapport a rappelé que la diplomatie du Parlement européen constitue un pilier important de la politique étrangère de l'UE, avec ses propres instruments et canaux distincts et complémentaires. Le Parlement devrait donc être reconnu comme faisant partie intégrante de l'approche de «l' équipe de l'Europe» promue par la Commission et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE).

Priorités géopolitiques

Royaume-Uni

Les députés ont souligné qu'il est essentiel de convenir de réponses communes pour relever les défis de la politique étrangère, de sécurité et de défense, sur la base des principes du multilatéralisme, de la résolution des conflits par le dialogue et la diplomatie, et du droit international, en gardant à l'esprit que la plupart des menaces internationales affectent les deux parties avec la même intensité.

Turquie

Le rapport rappelle que les négociations d'adhésion avec la Turquie sont formellement gelées, compte tenu de la situation des droits de l'homme, du recul démocratique et des défis posés à l'État de droit en Turquie. Il est de l'intérêt stratégique commun de l'Union européenne, de ses États membres et de la Turquie qu'un environnement stable et sûr soit établi dans la Méditerranée orientale.

États-Unis

Les députés soulignent que la coopération transatlantique reste cruciale et est primordiale dans la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE. Ce partenariat devrait être revitalisé afin de faire face plus efficacement à la pandémie et à d'autres grands défis internationaux tels que le changement climatique.

Russie

Le rapport recommande l'élaboration d'une nouvelle stratégie UE-Russie, qui enverrait un signal clair à la faction prodémocratique de la société russe de la volonté continue de l'UE de s'engager et de coopérer. Il appelle à un renforcement du régime de sanctions. Les députés ont déploré le rôle négatif de la Russie dans les campagnes de désinformation et les autres formes de guerre hybride menées contre l'UE et l'Occident, qui visent à affaiblir sa cohésion interne et, partant, sa capacité à agir efficacement sur la scène mondiale.

Chine

Les députés ont souligné l'importance pour l'UE de poursuivre une stratégie unifiée, réaliste, efficace et plus affirmée qui unisse tous les États membres et façonne les relations avec la Chine. Ils ont encouragé la Chine à assumer une plus grande responsabilité dans le traitement des défis mondiaux. En ce qui concerne Hong Kong, le rapport a noté que l'UE ne tolérera pas la poursuite des violations des droits de l'homme à Hong Kong, au Tibet et au Xinjang, ni le traitement des personnes appartenant à des minorités.

Sécurité maritime

Le rapport appelle à un soutien accru de la stratégie de l'UE en matière de sécurité maritime, car le maintien de la liberté de navigation représente un défi croissant tant au niveau mondial que dans le voisinage.

Financement

Les députés ont souligné que l'UE doit assumer un rôle de leader mondial dans la lutte contre les conséquences de la pandémie, ce qui nécessite des ressources financières suffisantes. Regrettant les coupes proposées par le Conseil dans les instruments financiers extérieurs et le manque de financement via le plan de relance de l'UE, ils ont insisté sur la nécessité d'un cadre financier pluriannuel (CFP) plus ambitieux dans le domaine de l'action extérieure et de la défense et ont demandé, à cet égard, au Conseil de veiller à l'approbation rapide de la facilité européenne de soutien à la paix.

Les ressources budgétaires de l'UE devraient également être augmentées pour la prévention civile des conflits, la consolidation de la paix, le dialogue, la médiation et la réconciliation.

Mise en œuvre de la politique étrangère et de sécurité commune - rapport annuel 2020

2020/2206(INI) - 20/01/2021 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 340 voix pour, 100 contre et 245 abstentions, une résolution sur la mise en œuvre de la politique étrangère et de sécurité commune - rapport annuel 2019.

Positionner l'UE comme un «partenaire de choix» dans un environnement géopolitique en mutation

Le Parlement a souligné que la pandémie de COVID-19 était un signal d'alarme montrant la nécessité d'une politique étrangère et de sécurité plus forte, plus autonome, plus unie et plus affirmée.

Si l'UE veut jouer un rôle de premier plan sur la scène internationale, elle devrait pouvoir défendre un ordre international fondé sur des règles qui garantissent le multilatéralisme, la démocratie et les droits de l'homme, et promouvoir ses valeurs et ses intérêts de manière plus décisive dans le monde entier. Pour y parvenir, l'UE devrait d'abord aider efficacement ses partenaires dans son voisinage immédiat.

Le Parlement a invité l'UE à établir une coopération plus stratégique avec les pays tiers, fondée sur la confiance et les avantages mutuels, et à conclure des alliances avec des démocraties partageant les mêmes valeurs. Ses partenariats avec les Nations unies et l'OTAN devraient être renforcés afin de mettre en place une approche commune complémentaire des défis régionaux et mondiaux actuels et futurs en matière de sécurité, ainsi que des situations de conflit, des crises sanitaires, des menaces asymétriques et hybrides, des cyberattaques et de la désinformation.

Une nouvelle ambition pour la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) : des approches régionales stratégiques fondées sur une volonté politique plus forte

Rappelant qu'aucun État membre de l'UE ne dispose à lui seul de capacités et de ressources suffisantes pour faire face efficacement aux défis internationaux actuels, les députés ont estimé que, dans ce contexte, l'UE a besoin avant tout d'une volonté politique plus forte de la part des États membres de l'UE pour convenir ensemble des objectifs de la politique étrangère de l'UE et les faire progresser.

Les institutions de l'UE et les États membres sont invités à coordonner toute action en réponse à la crise COVID-19 entre eux et avec les partenaires internationaux afin de favoriser une réponse mondiale cohérente et inclusive à la pandémie. À cet égard, les députés ont réitéré leur appel en faveur d'une révision de la stratégie globale de l'UE afin de tirer les leçons de la nouvelle dynamique géopolitique, des menaces actuelles, y compris la pandémie COVID-19, et des défis à venir, et de réévaluer les objectifs et les moyens de la PESC.

La résolution a rappelé que la diplomatie du Parlement européen constitue un pilier important de la politique étrangère de l'UE, avec ses propres instruments et canaux distincts et complémentaires. Elle a invité les États membres à ouvrir d'urgence un débat sur la possibilité de passer du vote à l'unanimité au vote à la majorité qualifiée au moins dans certains domaines de la PESC, notamment les décisions relatives aux droits de l'homme et aux sanctions, en tant que moyen concret de renforcer l'influence de l'Union sur la scène internationale.

Priorités géopolitiques

Royaume-Uni

Les députés ont souligné qu'il est essentiel de convenir de réponses communes pour relever les défis de la politique étrangère, de sécurité et de défense, sur la base des principes du multilatéralisme, de la résolution des conflits par le dialogue et la diplomatie, et du droit international, en gardant à l'esprit que la plupart des menaces internationales affectent les deux parties avec la même intensité.

Turquie

Le Parlement a rappelé que les négociations d'adhésion avec la Turquie étaient formellement gelées, compte tenu de la situation des droits de l'homme, du recul démocratique et des défis posés à l'État de droit en Turquie. Il a appelé l'Union à définir d'urgence une meilleure stratégie géopolitique pour ses relations à court, moyen et long terme avec la Turquie, tout en soulignant l'intérêt stratégique commun de l'Union européenne et de la Turquie pour qu'un environnement stable et sûr soit établi en Méditerranée orientale.

États-Unis

Les députés ont souligné que la coopération transatlantique restait cruciale dans la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE. Ce partenariat devrait être revitalisé afin de faire face plus efficacement à la pandémie et à d'autres grands défis internationaux tels que le changement climatique. Ils ont condamné fermement l'attaque du Congrès des États-Unis par un groupe d'émeutiers « galvanisés par les théories du complot du Président Donald Trump » et les affirmations sans fondement de celui-ci suivant lesquelles l'élection présidentielle du 3 novembre 2020 aurait été truquée. Ils ont exprimé leur inquiétude face à la montée du populisme et de l'extrémisme de part et d'autre de l'Atlantique.

Russie

Le Parlement a plaidé pour l'élaboration d'une nouvelle stratégie entre l'Union et la Russie, qui indiquerait clairement au groupe prodémocratie de la société russe la volonté constante de l'Union de s'engager et de coopérer. Il a demandé le renforcement du régime de sanctions, compte tenu notamment de la tentative d'assassinat d'Alexeï Navalny sur le territoire russe au moyen d'un agent neurotoxique militaire appartenant à la famille «Novitchok». Il a déploré le rôle négatif de la Russie dans les campagnes de désinformation et d'autres formes de guerre hybride menées contre l'Union et l'Occident et rappelé que le respect des accords de Minsk était une condition essentielle pour toute modification substantielle des relations entre l'Union et la Russie.

Chine

Les députés ont souligné l'importance pour l'UE de poursuivre une stratégie unifiée, réaliste, efficace et plus affirmée face à la Chine. Ils ont appelé à une politique de l'Union fondée sur les principes suivants: «coopérer là où c'est possible, se concurrencer là où c'est nécessaire, se confronter le cas échéant». En ce qui concerne Hong Kong, ils ont demandé de fait savoir à la Chine que l'UE ne tolérera pas la poursuite des violations des droits de l'homme à Hong Kong, au Tibet et au Xinjang, ni le traitement des personnes appartenant à des minorités.

Renforcer les capacités et les moyens de l'Union dans le domaine de la PESC

Le Parlement a apporté son soutien à la définition progressive et à la promotion d'une politique de défense commune tout en invitant les États membres à investir davantage dans leurs capacités de défense et à rééquilibrer les responsabilités au sein de l'OTAN. Il a insisté pour que l'Union endosse un rôle de premier plan sur la scène internationale face aux conséquences de la pandémie de COVID-19, ce qui nécessite des ressources financières suffisantes. De même, il a souligné l'importance des missions et opérations de la PSDC, insistant sur l'existence d'accords-cadres avec les pays tiers pour leur participation à des opérations européennes de gestion des crises.

Enfin, la résolution a mis l'accent sur la nécessité de développer une dimension cohérente liée à la politique climatique dans la PESC.